

Festival Décibulles

Protocole de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Le festival Décibulles s'engage dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en mettant en place un dispositif d'envergure et réfléchi avec les prestataires et partenaires du festival.

L'équipe du festival a suivi avec assiduité les formations pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dispensées par nos réseaux (Grabuge, CNM, Safer, etc...). Le Président, le Directeur et le chargé d'administration sont donc particulièrement sensibilisés à ces problématiques.

Nous sommes partenaires depuis 2022 du dispositif « Ici c'est cool », et nous avons la volonté de ne pas faire les choses à moitié afin de laisser le moins possible de trous dans la raquette. Ainsi, nous sommes conscients que la simple mise en place d'un dispositif d'affichage sans une réelle prise en charge des victimes risque d'être davantage destructeur et peut nuire à l'efficacité du dispositif.

C'est pourquoi Décibulles a fait partie des premiers festivals à se doter de l'application « Safer » développée en partenariat avec le CIDFF, Consentis et Actright. Cet outil a été testé avec succès et l'ensemble des intervenants ont pris part, d'une manière ou d'une autre au dispositif mis en place.

En amont, la puissance de la communication du festival (site internet, réseaux sociaux, etc..) est utilisée afin d'assurer la bonne information des festivaliers sur la mise en place du protocole. Ceci permet à chacun et chacune de bien prendre conscience que le sujet est pris à bras le corps mais également d'anticiper d'éventuels désagréments et de se préparer à utiliser les outils proposés. Par ailleurs, nous disposons des affiches sur tout le site, y compris dans les loges des artistes, pour permettre à tous de prendre connaissance de la position adoptée par notre association.

Une médecin généraliste habituée à récolter la parole de victimes de violences fait partie de notre équipe de membres constituant la commission « Sécurité ». Elle est une ressource précieuse qui fait le lien entre les bénévoles volontaires et les acteurs professionnels et associatifs. Etant formée à la prise en charge de victimes de violences, elle s'occupe de la prise en charge médicale et psychologique des victimes éventuelles.

Sur le site du festival, un stand de prévention des violences sexistes et sexuelles est mis à la disposition des équipes du CIDFF du Bas-Rhin et du Mouvement Français pour le Planning Familial qui se chargent de diffuser de l'information, d'animer avec des quizz et des jeux ludiques mais également de proposer une « Safe zone ». Elles sont en lien étroit avec les équipes de sécurité qui prennent en charge les éventuelles victimes (protection, confrontation éventuelle, accompagnement en cas de dépôt de plainte, etc...). Il est important de noter ici que notre prestataire de sécurité professionnel (Gerfo et Gentlemen qui travaillent entre autres avec les Eurockéennes et le Cabaret Vert) est également un organisme référencé par le CNM. Il dispense des formations sur la prévention des violences sexistes et sexuelles et est sensibilisé à la question de longue date.

Compte tenu de l'impossibilité pour les équipes du CIDFF et du MFPF d'assurer des permanences en dehors des horaires d'ouverture du festival, les équipes de la Protection Civile prennent le relais sur le camping afin que les horaires de nuit soient également couverts par le dispositif.

Par ailleurs, l'association Ithaque qui tient le stand de prévention des conduites à risques dispose également d'une équipe formée à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et est particulièrement sensibilisée aux sujets du GHB et GBL. Nous profitons donc de cette transversalité pour appréhender la thématique dans sa globalité.

Association DECIBULLES

Voici les étapes que nous suivrons afin de mettre en place le dispositif de manière la plus efficace possible

1. Définition des rôles de chaque personne qui est susceptible d'intervenir en cas d'incident (protection de la victime, neutralisation de l'agresseur éventuel, recueil de la parole, etc...)
2. Création et déploiement de la communication graphique sur les supports et sur le site
3. Choix et formation des primo-écoutes dans les personnels des prestataires, partenaires, bénévoles, membres et salariés
4. Sensibilisation et explication des processus et infrastructures mis en place avant le début du festival
5. Lors du festival, accueil des victimes grâce à :
 - a. L'écoute bienveillante
 - b. L'identification des émotions
 - c. Identification des besoins
6. Lors du festival, prise en charge de l'agresseur :
 - a. Si plainte : faire appel aux services de gendarmerie
 - b. Si pas de plainte : décision d'exclusion en fonction de la gravité des faits
7. Après le festival, retour d'expérience et analyse des dysfonctionnements éventuels (autocritique, questionnaire à destination du public, etc...)